

Un groupement constitué par une soixantaine d'associations représentatives des professionnels de l'immobilier, de l'hôtellerie et du tourisme a déposé une plainte contre X visant les plateformes de mise en relation de propriétaires immobiliers et de touristes, au premier rang desquels le n°1 du secteur [AIRBNB](#) / T : 01.45.23.36.76 (siège France à Paris). Les plaignants souhaitent ainsi faire reconnaître le non-respect des réglementations des plateformes ainsi que de certaines propriétaires qui y proposent leurs biens. www.airbnb.fr